

RAPPORT LANGUE FRANCAISE

Serge DUBIEF, Délégué national
Président ESSONNE QUEBEC

A. **Bilan intermédiaire** : Etat des lieux au 18 Avril 2023

- 1) Repositionnement de la FFQ/f dans la galaxie « Défense et valorisation » de la langue française
 - a. Réaffirmation de sa place au sein de l'AFAL (*Association francophone d'Amitié et de Liaison*), son président étant Jacques Godfrain, ancien ministre; Michel Cotnoir, président de FFQ-F étant membre du Bureau (un des vice-présidents).
 - b. Prise en compte de la défense de la langue française sur son volet « politique » et engagement progressif avec le HCLFLF (*Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie*) . Objectif : renforcer la loi « Toubon », sur l'exemple de la loi 96 du Québec (« *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* », adoptée le 1^{er} juin 2022, qui a apporté des modifications à la loi 101) Relations avec le Québec, ses « élites », ses « politiques », ses « puissants », à faire valoir et à réactiver)
- 2) Préparation du positionnement du réseau FQ dans une francophonie active, partagée, et universelle
 - a. Outil « DICTEES » :
 - i. en s'appuyant sur le RFQ (Réseau France Québec-francophonie) , créer des partenariats opérationnels
 1. Locaux : cf possibilités exprimées sur le bilan des Régionales (RFQ).
 2. Nationaux : en sollicitant les organisations nationales des partenaires locaux envisagés par les régionales (Lyons ?).
 3. Internationaux : en élargissant l'offre de la FFQ aux institutions de l'Etat concernées (Enseignement National, Ambassades, Alliances françaises, etc.)
 - ii. En s'appuyant sur des relais dorénavant naturels
 1. L'AFAL (*dont DLF (Défense de la Langue Française)*)
 2. Le HCLFLF (*les assos le composant peuvent concrétiser leur engagement*)
 3. La DGLFLF (*Délégation générale de la langue française et aux langues de France*) qui finance la dictée de la FFQ/f (*qui finance la dictée FFQ/f*)

N.B : à envisager : création d'1 groupe de travail d'administrateurs dédié.

Si non, appel à des adhérents volontaires ?

- b. Engagement contre la banalisation de l'anglicisation de la langue française, en complément de l'investissement des assos déjà engagées, habilitées.
 - i. **Mise en place des « GRAAL-RFQ »** et structuration nationale
Ouverture de dossiers locaux « collectivités » et « services publics »
 - ii. Suivi des dossiers - en lien étroit avec DLF, ALF (*Avenir de la Langue Française*) et la DGLFLF-
 - iii. Recours administratifs-en lien étroit avec le collectif « oser le français » regroupant des associations habilitées par le ministère de la culture et celui de la justice.
- 3) Invitation envisagée de nos partenaires opérationnels (DLF, DGLFLF, ALF, AFAL) au prochain CNE (*Conseil national élargi*) de la Fédération France Québec /francophonie (FFQ/f) .

Rappel : Visioconférence le 18 avril 2023 avec Gérald Paquette (2^{ème} intervention au sein de notre Fédération, la premier ayant eu lieu au 21^{ème} Congrès commun à Bordeaux (octobre 2022). Toutes les associations membres du HCLFF ont été invitées.

B. Préparation 2024 :

Afin de permettre aux membres de la FFQ/f d'aborder le dossier « langue française-francophonie » en pleine conscience, des éléments de connaissance et de réflexion sont envoyés très régulièrement à l'ensemble des Présidents du réseau, sous forme, essentiellement, de revue de presse journalière.

Charge à chaque Président des Régionales de le transmettre à leurs adhérents.

L'ELdFQ (*Entente Ile-de-France/Québec*) continue son implication au sein de la galaxie des associations engagées dans la défense de la langue française, habilitées pour cela par le ministère de la culture et le ministère de la justice, avec toujours , en toile de fond, l'engagement à venir de la Fédération.

Particulièrement, elle œuvre à régionaliser les recours amiables et, si nécessaire, contentieux, pour faire, à minima, respecter la loi du 4 août 1994, (loi « Toubon ») dans nos régions, au plus près de chaque militant: « non au tout anglais », « respect de notre environnement culturel », « multilinguisme » (et non bilinguisme) .

Proposition sera faite dans les prochaines semaines, d'engager les régionales et les adhérents volontaires dans un sursaut commun d'affirmation de notre identité francophone effective, alors que 2024 verra la France s'ouvrir au monde, à l'occasion des JO de Paris, d'abord, puis de la tenue du Sommet de la Francophonie ensuite.

Serge Dubief
14 juillet 2023

